



## Communiqué intersyndical national

CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, UNEF, VL, FAGE, FIDL, MNL

Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !



Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer. Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles. Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études. Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023

**L'intersyndicale appelle l'ensemble de ses organisations et l'ensemble des travailleuses et travailleurs à décider des modalités de grève et d'actions pour rejoindre le 7 mars les piquets de grève et manifestations dans sa proximité.**

**Dans la continuité l'intersyndicale recense les initiatives qui viendront compléter les actions spécifiques prévues le 8 mars.**

Faites remonter vos initiatives et actions prévues pour le 7 et le 8 mars à l'adresse : [intersyndicale46@gmail.com](mailto:intersyndicale46@gmail.com)

## **ACTIONS et MANIFESTATIONS**

### **MARDI 7 MARS**

**CAHORS : 14h00 - Place Mitterrand**

**FIGEAC : 14h30 - Lycée Champollion**

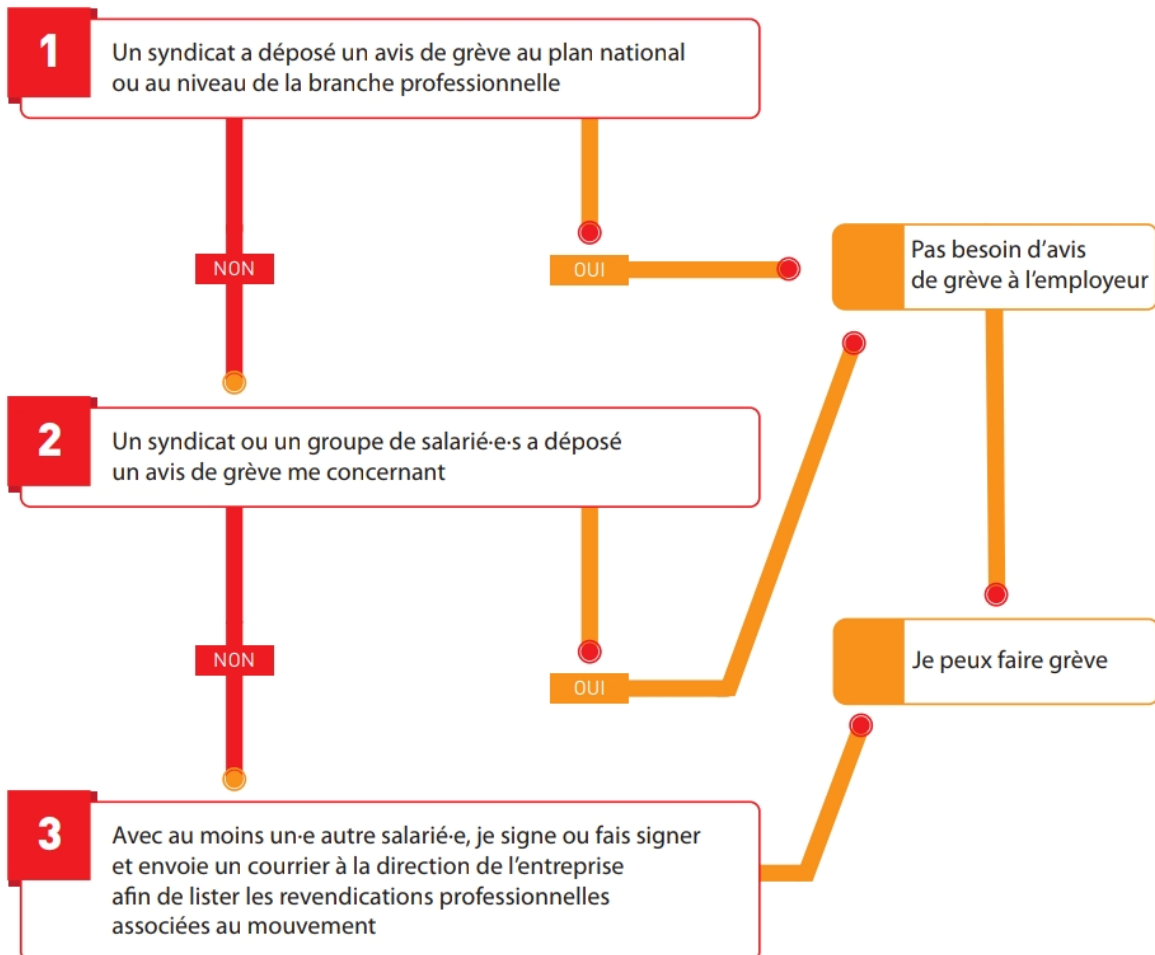
**BIARS : 10h00 Mairie**

Contre la réforme  
pétition ici :



\*Dans le privé les salariés peuvent débrayer 1h, 2h... en grève et sans préavis

# COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ·E DU PRIVÉ



## Comment faire Grève dans le Public

Des préavis de grève sont déposés pour toutes ces journées d'action.

**Alors pas d'hésitation pour se porter gréviste auprès de votre hiérarchie !**

**Un grand nombre d'agents (administratif, ouvrier, ASH...) ont le pouvoir de faire grève sans aucune crainte d'assignation !**

**Pour les agents assignable, ce sera à la direction de vous assigner avec motivation ! N'hésitez à signaler tous abus auprès vos organisations syndicales.**